



ÉTUDE DE L'ORGANISATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

LE CONTEXTE

Des moyens budgétaires contraints, une réglementation comptable et financière complexe, structurer une organisation financière aujourd'hui est un enjeu majeur. Celle-ci doit prendre en compte l'évolution permanente de la réglementation et la sécurisation impérative de tous ses processus.

LES ENJEUX POUR LA COLLECTIVITÉ

- Connaître les points de force et de faiblesse de son organisation financière
- Respecter les obligations réglementaires et être en conformité avec les exigences de la Chambre Territoriale des Comptes
- Produire des documents répondant à la réglementation en vigueur
- Sécuriser la gestion des flux
- Professionnaliser ses équipes
- Dématérialiser et simplifier les procédures administratives
- Piloter sa collectivité
- S'assurer d'un contrôle interne efficace
- Offrir un service de qualité aux entreprises et aux administrés

LES DIFFICULTÉS IDENTIFIÉES PAR LES COLLECTIVITÉS

- Organisation ayant peu évolué dans le temps et plus adaptée aux réalités de terrain
- Circuit organisationnel long et peu efficace
- Manque de structuration et d'organisation du travail (planification des tâches, procédures...)
- Difficultés de transmission de l'information (ascendante et descendante)
- Insuffisance de ressources humaines ou d'expertise
- Logiciels métiers et outils bureautiques sous exploités (extractions, graphiques, diagrammes, tableaux) par manque de formation

NOS PRESTATIONS DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE

- Etablir le fonctionnement du service/de la direction des finances (fiches de postes, répartition des tâches, planification des opérations sur l'année, recensement des tableaux de suivi et des procédures en vigueur...)
- Etudier le fonctionnement de la régie de recettes et d'avance (conformité du dossier administratif, les procédures et le suivi, les écritures comptables)
- Analyser le compte de gestion et identifier les anomalies (actif, comptes d'attente, dotations aux amortissements, provisions, amortissement des subventions d'équipement, dette...)
- Vérifier la conformité des délibérations financières, des maquettes des budgets et de leurs annexes (DOB, BP, BS, DM, CA) du budget principal et des budgets annexes
- Calculer les ratios principaux des 3 dernières années
- Identifier le circuit de la dépense (de l'engagement comptable au paiement de la facture)
- Recenser le suivi effectué des subventions d'équipement et des subventions versées à des tiers
- Analyser la gestion des investissements en matière de programmation et de suivi (AP/CP, opérations, Plan Pluriannuel d'Investissement, taux d'exécution)
- Identifier les pratiques de la collectivité en matière de commande publique
- Rédiger un rapport
- Restituer les éléments du rapport auprès des responsables/agents/élus selon un format à déterminer
- Emettre des propositions de mise en conformité et d'amélioration du fonctionnement
- Proposer et créer des outils de suivi et de pilotage
- Accompagner les agents du service/de la direction des finances
- Former les agents



NOS RÉALISATIONS

- Etude de l'organisation budgétaire et financières de plusieurs communes
- Accompagnement des responsables à la mise en œuvre des préconisations
- Formations spécifiques en finances publiques pour augmenter l'expertise des agents :
 - « L'élaboration du budget » (3 jours), « Opérations complexes et lecture du compte de gestion » (2 jours),
 - « Opérations patrimoniales, gestion comptable et budgétaire, suivi patrimonial » (2 jours),
 - « La régie de recettes et d'avance » (1 jour), « Les budgets annexes de la commune » (2 jours),
 - « Construire son tableau de bord et suivre sa trésorerie » (1 jour)

